

**DÉLIBÉRATION N° 04-2026 DU SYNDICAT MIXTE
"A 75"**

Délibération prise en séance du 17 FEVRIER 2026 à 9H00

L'an deux mille vingt-six, le 17 FEVRIER à 9 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « A 75 » à la Mairie de SEVERAC-D'AVEYRON salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Arnaud VIALA, M. Philippe ABINAL, M. Claude ASSIER, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Christian NAUDAN, M. Edmond GROS, Clément CARLES, Nadia MOLINIE, Christophe MAJOREL, Gabrielle MAYMARD, Jean-Marie PUEL, Dominique BOYER, Philippe MURATET, Christian MIGNOT

Etaient absents et représentés :

- Mme Monique ALIES a donné pouvoir à M. Claude ASSIER
 - M. Sébastien DAVID a donné pouvoir à M. Jean-Luc CALMELLY
 - M. Dominique MAURY a donné pouvoir à M. Clément CARLES
 - Mme Christine HERAIL a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
 - Mme Valérie SALLES a donné pouvoir à Mme Nadia MOLINIE
 - M. Didier BASTIDE a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
 - Mme Nadine COUDERC-VERHNES a donné pouvoir à M. Christophe MAJOREL
 - M. Mathieu BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES a donné pouvoir à Mme Gabrielle MAYMARD
 - M. Thierry CADENET a donné pouvoir à M. Philippe MURATET
-

Objet : Budget Primitif 2026

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 17 février 2026 ont été adressés à ses membres le 4 février 2026 ;

Vu l'examen du rapport concernant le Budget Primitif 2026, ci-annexé,

Vu le Budget Primitif 2026 ci-annexé,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- D'ADOPTER l'ensemble des inscriptions en dépenses et en recettes du Budget Primitif 2026 par section et par chapitre.

Le Président du Syndicat Mixte



M. Arnaud VIALA

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice : 37**
- **Nombre de membres présents : 14**
- **Nombre de suffrages exprimés : 23**